

Ville de 37150 BLERE

PROCES - VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2008

Etaient présents : M. FORTIER, M. CHAUVEL Régis, Mme LE BRIS Joëlle, M. BISSON Marcel, Mme BAROU Françoise, M. GAUTHIER Robert, Mme DUFRAISSE Sylvie, M. REUILLON J-Jacques, M. MORELLI Jean-Claude, Mme OMNES Françoise, M. VERDON Richard, Mme BABY Claudine, M. CANTIN Christian, Mme THIBAUT Christine, M. RAFEL Jean-Serge, Mme THOMASSIN Sylvie, Mlle MORISSET Carole, M. ROBINEAU Jean-Noël, Mme PALISSEAU Laetitia, M. DEJUST Jean-François, M. GIRARD Eric, M. PERRAULT Patrick, Mme LOISEAU Sandrine, M. BEAUGÉ Henri, Mme DALAUDIER Nicole, M. OMONT Jean-Claude.

Absente excusée : Mme BERTHELOT Isabelle

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19 h 15 et invite le Conseil à nommer un(e) secrétaire. Mme Joëlle LE BRIS est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire précise qu'il doit s'absenter en milieu de séance. Il laisse la présidence à Monsieur CHAUVEL – 1^{er} adjoint.

POINT I - PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le rapport du Service de l'Eau est présenté par M. AFONSO – Directeur Adjoint de VEOLIA. Il fait une présentation en diaporama de l'activité 2007, précise les travaux réalisés par le délégataire depuis le début du contrat, conformément à ce qui était prévu par le cahier des charges signé par VEOLIA en 2004.

M. AFONSO répond aux questions des élus.

- Mme DALAUDIER sur la qualité gustative de l'eau dans son secteur de la rue Madame. Elle dit ne pas avoir eu de réponse satisfaisante de la part de VEOLIA.
 - . M. AFONSO en prend note pour résoudre ce problème.
 - . M. PHILIPPEAU et M. BISSON lui disent d'appeler directement les Services Techniques lorsqu'elle constate un mauvais goût de l'eau, ce qui permet d'en avoir connaissance et de répercuter immédiatement le problème au délégataire.

- M. OMONT pose une question sur les indices de satisfaction et la manière dont VEOLIA fait les sondages auprès des particuliers. M. AFONSO lui apporte des réponses. Il fait également un constat sur l'augmentation surtout de l'eau (part du délégataire, depuis le début de la délégation). Abonnement : 9%, m³ : 11 %, alors que la Ville n'a pas bougé sa part.

- M. DEJUST demande si l'appel des particuliers pourrait se faire à l'aide d'un numéro vert, gratuit.

Le rapport du service Assainissement est présenté par M. BISSON. Il rappelle que ces deux rapports sont à la disposition du public en mairie.

COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE SEANCE DU 1.10.2008

Observation de M. OMONT sur l'ouverture au public pour les administrés qui travaillent à l'extérieur de Bléré et qui ont des difficultés à venir aux heures d'ouvertures actuelles.

Sans autre observation, le compte-rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

POINT II - COMPTES-RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

① COMMISSION CIRCULATION - VOIRIE DU 16 OCTOBRE 2008

✚ Aménagement de la rue de Loches

Les membres des 2 commissions sont réunis pour examiner le projet de réhabilitation de la rue de Loches.

A l'unanimité, l'urgence de réaménagement de cette rue est acceptée. Ce qui permet déjà de préparer les dossiers en vue de l'intégration de ce projet dans le contrat « villes moyennes », ainsi que la demande de subvention au SIEIL, pour l'enfouissement des réseaux.

Quant au sens de circulation, les avis sont très partagés. Le double sens *serait* privilégié, mais les doutes subsistent sur la faisabilité de cette réalisation compte tenu de l'emprise existante en largeur ainsi qu'en longueur.

Une étude plus précise est nécessaire pour déterminer les choix du sens unique ou du double sens.

Cependant, le projet prévoit un giratoire franchissable au carrefour des rues Buttement, du Carroi aux gaufres, et de Loches. Les membres des commissions souhaitent qu'il soit effectué des essais en matérialisant, provisoirement, ce giratoire.

* M. OMONT précise qu'il y a débat sur les différentes possibilités d'aménagement de la rue et que cela n'a pas été relaté dans le compte-rendu de la commission.

✚ Courriers divers

- Problèmes de vitesse aux Morins : Un courrier de riverains nous alerte sur la vitesse des véhicules passant route du Vau et demandant la pose de ralentisseurs.
- Problèmes de vitesse à la Sicardière : même demande.
Les membres des commissions, conscients de ces problèmes, avouent leur impuissance vis-à-vis de ce manque de civisme de la part d'une minorité d'automobilistes, mais sont tout à fait défavorables à la pose de ralentisseurs en zone rurale qui présenteraient plus de nuisances que d'efficacité.
- Rue du Réflessoir : suite à une demande d'aménagement de chicanes dans la rue, Mme Barou, M. Bisson et M. Philippeau se sont rendus sur place et ont étudié cette possibilité d'aménagement avec le riverain demandeur. Il s'est avéré que cette demande n'était pas soutenue par les autres riverains. Des divergences étant apparues, il est demandé aux riverains présents de se mettre d'accord avant toute chose.

✚ Commission voirie

Pour information :

- L'entreprise retenue pour le lot I (eaux pluviales) des travaux de la Binetterie est l'entreprise Jérôme pour un montant de 82 524 € TTC (estimation : 111 228 € TTC)
 - Pour le lot II (voirie), l'entreprise retenue est Eurovia pour un montant de 33 692 € TTC (estimation : 44 252 € TTC).
- .../...

* Mutualisation des serres : M. OMONT demande si cette question a été posée à la C.C.B.V.C..

* Mme BAROU dit qu'aucune collectivité n'est intéressée.

*** **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine les avis de la commission.**

② COMMISSION D'URBANISME du Jeudi 23 octobre 2008

DP = Déclaration Préalable

PC = Permis de construire

| CLE | PETITONNAIRE | NATURE DE LA DEMANDE | ADRESSE DES TRAVAUX | SECTION PARCELLAIRE | Zone du POS | AVIS DE LA COMMISSION |
|---------|---|--|------------------------------------|--|-------------|---|
| PC | GALLE ROGER | MAISON D'HABITATION | AVENUE DELAUNAY | AD 834, 839 | UB s | Favorable s/R Avis ABF |
| PC | E.H.P.A.D. Maison de Retraite de Bléré | RECONS- TRUCTION 132 CHAMBRES | 25 AVENUE CARNOT | AD 313 à 318, 456, 658, 659, 662 à 664, 788 à 791, 793, 794 | UB | Favorable s/R Avis ABF |
| PC | WINIARZ DOMINIQUE | MAISON D'HABITATION | 3 IMPASSE BEAUCHENE | ZH 1001, 1003, 1006, 1007 | UB a | Favorable |
| PC | RENOU CHRISTIAN ET CATHERINE | REAMENAGEMENT ET EXTENSION HABITATION | 25 ROUTE DE CIGOGNE | ZX 256 | NB | Défavorable ne s'intègre pas au bâti ancien |
| PC | RAFEL LAURENT | EXTENSION HABITATION / PISCINE | 68 BIS RUE DE LOCHES | AD 779, 780, 782 | UB | A compléter |
| PC | DALLOIS DROUET | EXTENSION HABITATION / VERANDA | 51 RUE DE LA FONTAINE ST MARTIN | YD 306 | UB b | Défavorable s/réserve pente de toit |
| PC | PROFRUITS | CHANGEMENT DEST. LOCAL ARTISANAL EN COMMERCE | 15 RUE JACQUES YVES COUSTEAU | ZM 367 397 | UC | Favorable |
| PC | DUJARDIN LUDOVIC CAROLE | MAISON D'HABITATION | 66 RUE DU FOUR A CHAUX | YD 294, 296, 297 | UB a A | Défavorable non conforme aux règles du POS |
| DP | EURL ASER FURKAN | PEINTURE FAÇADE | 20 RUE DE LOCHES | AC 134 | UA | Favorable s/R Avis ABF |
| DP | BOULAND CLAUDE | CLOTURE | 13 LES VALLEES | ZV 650 | NB | Favorable |
| DP | AFONSO STEPHANIE | REPLACEMENT MENUISERIES ET MODIF. OUVERTURES | 23 RUE DE LA VERRONNERIE | ZI 569 / 344 | UB a | Favorable |
| DP | CHATELAIN GERARD | CLOTURE | 9 PLACE REPUBLIQUE | AD 124 | UA | Favorable s/R Avis ABF |
| DP | BODIN 3 ^{ème} nature | DIVISION EN 2 LOTS | 23 RUE CH. SIMON | ZI 326 327 494 - 1068 1073- 1064 1067 1072- | UB | Favorable |
| DP | RAUSCHER MICHEL | RAVALEMENT | 57 RUE DE LOCHES | ZI 158 | UB | Favorable s/R Avis ABF |
| DP | PONGE Christine | CHANGEMENT ENSEIGNE "BOUTIQUE LE TEMPS DES FILLES" | 18 RUE DU GENERAL DE GAULLE | AE 462 | UA | Favorable s/R Avis ABF |
| DP | HOULIER CHRISTINE | RAVALEMENT | 10 MAIL VICTOR HUGO | AE 257 | UA | Favorable s/R Avis ABF |
| CU B | VERRIER JEAN MAURICE | OPERATIONNEL | 74 RUE DE LA VARENNE | ZL 320 | UBaS | Favorable |
| CU A | ETUDE NURET P/ BENOIT | INFORMATIF | VERDOS | YS 28 | NC | Informé |
| CU A | ETUDE DELPECH p/ DEBENOIT | INFORMATIF | LES PREALS | YV 1 | ND a | Informé |
| CU A | ETUDE NURET | INFORMATIF | LA FONTAINE ST MARTIN | ZH 170 | NC | Informé |

| CLE | NOM ET PRENOM DU PETITIONNAIRE | NATURE DE LA DEMANDE | ADRESSE DES TRAVAUX | SECTION PARCELLAIRE | Zone du POS | AVIS DE LA COMMISSION |
|------|--------------------------------|----------------------|---------------------------|---------------------------|-------------|-----------------------|
| CU A | ETUDE NURET | INFORMATIF | LE BOIS GAULDPED | ZW 2 | NC | Informé |
| CU A | ETUDE NURET | INFORMATIF | LA FONTAINE SAINT MARTIN | ZW 131 | NC | Informé |
| CU A | ETUDE NURET p/ Commune | INFORMATIF | RUE JACQUES YVES COUSTEAU | ZM 393, 395 | UC | Informé |
| CU A | LEHAUT MICHEL | INFORMATIF | RUE DU FOUR A CHAUX | ZH 891 892 893 895 897 | UB | Informé |

CU A = Certificat d'Urbanisme INFORMATIF

CU B = Certificat d'Urbanisme OPERATIONNEL

Ces avis sont donnés sous réserve de l'instruction par la DDE et avis des services consultés.

* A la demande de M. OMONT, M. Chauvel précise que l'Avis sur le P.C. GIRARD en zone NC est favorable, conformément à l'article NC 1 du règlement actuel qui autorise « les constructions, installations et travaux liés à l'activité agricole et forestière ou toute autre activité existante.

. Les habitations destinées au logement des personnes dont la présence est nécessaire à la surveillance et à la direction d'une exploitation agricole ou à la gestion de toute autre activité existante ainsi que les annexes, à condition d'être implantées à proximité des bâtiments de cette exploitation. »

* **Concernant la réserve n° 10, M. CHAUVEL dit qu'il reposera la question au Cabinet Huit ½ lors de la prochaine réunion prévue le vendredi 21 novembre en mairie.**

*** **Le Conseil municipal entérine les avis de la commission.**

☒ **M. le Maire reprend sa place de Président de séance à 21 H.**

② COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES ET SPORTIVES - REUNION DU 17 NOVEMBRE 2008

AFFAIRES SCOLAIRES

Ecole Maternelle Jeanne Lecourt

Les prévisions pour la rentrée prochaine : 57 grandes sections partent en CP alors que suivant les naissances 45 petits sont susceptibles de faire leur rentrée : inquiétude de début d'année confirmée par une baisse des effectifs et la crainte d'une fermeture de classe à nouveau.

Un des projets de l'école est la passation du B2I (Brevet informatique et Internet) par les grandes sections, de ce fait il a été demandé qu'un accès à Internet soit mis en place dans les 2 classes de GS.

Ecole Élémentaire Balzac

Informatique : Un bilan a été réalisé par la société C1 PLUS INFORMATIQUE, celle ci remplace le matériel existant par du matériel repris à de grandes sociétés qui changent leur PC très régulièrement.

Un devis d'environ 5000 € HT a été accepté en réunion d'adjoints pour un remplacement en totalité des Unités Centrales et des écrans sur le budget 2009 avec installation dès janvier.

Classe de découverte : 2 enseignants ont présenté un projet différent, l'un une classe de « mer » de 5 jours pour une classe de CM2 et l'autre une classe « à vocation sportive » de 3 jours pour une classe de CE1. Une subvention s'élevant à 50% du coût a été accordée avec un maximum de 7500 €.

- M. DEJUST regrette que la 2^{ème} classe de CM 2 ne parte pas en classe de mer. Il dit que les enfants peuvent le ressentir comme une injustice.
- M. le Maire dit que la compétence de l'organisation revient au Conseil d'Ecole, la Ville n'a aucun droit de regard, même si elle verse une subvention. .../...

Le conseil des maîtres a demandé l'intervention d'un intervenant en musique : une rencontre est prévue avec la musicienne afin d'établir les modalités et le coût.

* Mme DALAUDIER demande si plusieurs intervenants de Musique sont consultés. Mme DUFRAISSE lui répond que, pour le moment, elle n'a rencontré qu'une intervenante potentielle.

* M. le Maire lui répond qu'il a, lui seul, la compétence en ce domaine.

Les 2 écoles

Conformément à la loi du 20/08/2008, la municipalité a mis en place un service « minimum » d'accueil pour la première journée de grève des enseignants annoncée pour le 20 novembre.

Les difficultés rencontrées pour la mise en place de ce service sont les suivantes :

- connaître le nombre d'enfants à accueillir à l'avance.
- Qui a pour corollaire la recherche et le recrutement de personnes susceptibles de participer à cet accueil dans le respect de la loi ?

Cantine scolaire

En septembre, un frigo a rendu l'âme, il a donc été décidé de le remplacer ainsi qu'un deuxième dans le même état de vétusté. Le coût de remplacement de ces 2 frigos est de 3741 € TTC (pris sur le reliquat budget vestiaire cantine)

AFFAIRES SPORTIVES

S.G.B.

Conseil d'Administration du 6.11.08

La SGB entérine les modifications statutaires proposées par le CA.

Elle deviendra une Union ou une Fédération de Club.

- Chaque section devra modifier ses propres statuts.

Le CA, dans un souci de bonnes gestion et de cohérence, indique que la SGB utilisera ses anciens statuts comme référence jusqu'au 31.01.09

Chaque section doit créer une association avant leur Assemblée Générale et adhérer ou non à l'Union. 2 sections ont déjà créé leur association (handball et gymnastique).

Section football :

Inscrit à l'ordre du jour : conclusion de la commission de vérification des comptes de la Section Football sur 3 années.

Dans son rapport présenté au CA, la commission informe et explique :

- Qu'elle n'est pas en possession d'un certain nombre de documents bancaires
- Qu'il existait deux comptabilités : une comptabilité pour les mouvements espèces et une autre pour les mouvements bancaires

Sa conclusion est la suivante : - sur l'ensemble des éléments présentés, les écritures sont justes.

Commentaires : l'existence d'une partie du budget alimenté par des espèces rend ce budget incontrôlable.

L a commission a constaté quelques incohérences mais globalement les écritures sont justes. La section Football de la SGB présente une analyse différente du constat fait par la commission de vérification.

VELO CLUB BLEROIS

Lors de son assemblée générale du 14/11/2008, l'association composée de 16 licenciés, a reconduit son bureau avec le même président et a présenté un bilan financier équilibré avec maintien de cotisations.

POINT IV - AFFAIRE FINANCIERE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - REDEVANCE 2008 pour FRANCE TELECOM

Le Conseil Municipal fixe chaque année le montant de la redevance due par France Télécom pour l'occupation du domaine public routier de la Commune. Au 31 décembre 2007, le patrimoine France Télécom implanté sur la Commune représente :

- 59,659 km d'artères aériennes
- 43,806 km d'artères en sous-sol
- 9,50 m2 d'emprise au sol

Après application des tarifs revalorisés au 1^{er} janvier 2008, la redevance s'élève à :

$$(59,659 \text{ km} \times 44,03 \text{ €}) + (43,806 \text{ km} \times 33,02 \text{ €}) + (9,50 \text{ m}^2 \times 22,01 \text{ €}) = 4 \text{ 282,35 €}$$

*** Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide le montant de la redevance France Télécom pour l'année 2008.**

POINT V - AFFAIRES IMMOBILIERES :

1- ACQUISITION TERRAIN AU MOULIN DES AIGREMONTS – PARTIE DE LA PROPRIETE DERRE

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acquisition d'une parcelle de terrain contiguë au Moulin des Aigremonts – partie de la ZI 173 d'environ 300 m² au prix de 23 € le m².

- **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à l'acquisition d'une partie de la parcelle ZI 173 pour environ 300 m², dit que le bornage sera réalisé par le Cabinet GEOPLUS DEPOND.**

Il autorise M. le Maire à signer l'acte en l'étude de Maître NURET, notaire à Bléré.

2- ACQUISITION TERRAIN A LA S.C.C.V. DU VAUGERIN

La S.C.C.V. du Vaugerin a proposé à la Commune la rétrocession de la parcelle où était prévue à l'origine la construction de 4 maisons de ville, AC 509 pour 807 m²

LA Commission des affaires immobilières a donné un avis favorable après s'être vu présenter les différentes hypothèses d'aménagement futur du secteur.

Le prix de cette acquisition est en cours de négociation. M. Chauvel vous en informera le jour du Conseil.

- **L'acquisition est proposée pour un montant de 53.000 €, ce qui représente le prix de revente moins les aménagements à faire pour la venelle.**
- **M. OMONT dit ses regrets de voir démolies les anciennes écuries, qui pour lui, représentaient une valeur patrimoniale.**
- **La question de l'aménagement futur de cet espace est posé par plusieurs membres de l'assemblée. L'idée de l'aménagement d'un square a été émise.**
- **M. CHAUVEL dit que les propositions seront étudiées par les commissions.**
- **Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

3. ACQUISITION BANDE DE TERRAIN A LA CROIX DE BEAUCHENE - PARTIE PROPRIETE BERGER

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acquisition d'une bande de terrain de 52 m sur 2.50 m le long des parcelles ZI 34. 35.et 36 appartenant à Mme BERGER Gisèle et sa fille Michèle.

Cette acquisition est nécessaire pour faire passer le réseau d'eaux pluviales en continuité de celui existant en amont. Cette transaction sera faite à titre gracieux, en contrepartie de 2 branchements d'eau et assainissement qui seront installés au droit des terrains à construire.

Ces branchements seront exécutés pendant la 3^{ème} tranche de la rue de la Croix de Beauchêne.

- **M. le Maire rappelle que cette acquisition permettra de continuer le programme hydraulique du secteur.**
- **Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.**

4. DEMANDE DE M. BREDIF POUR L'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DEVANT SON ATELIER RUE DES FRERES LUMIERE

Par courrier du 29 septembre 2008, M. BREDIF nous fait part de son souhait d'acquérir une petite parcelle communale située entre sa propriété et la propriété de Blanc Foussy – plan ci-joint.

Cette demande a été soumise à la commission des affaires immobilières qui donne un avis défavorable en raison des passages des réseaux EDF et France Télécom

- M. CHAUVEL fait part de l'avis défavorable
- **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, entérine cet avis.**

5. DENOMINATION DE LA VENELLE LE LONG DE LA RESIDENCE DU VAUGERIN

Une proposition sera faite au Conseil qui devra l'entériner.

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

POINT VII - QUESTIONS DIVERSES

- **Comités de Quartiers** – Elaboration de la Charte –

- Mme OMNES, conseillère municipale en charge de ce dossier, donne connaissance du projet de charte des comités. Elle explique que le règlement doit rester simple pour tous.
- M. le Maire demande aux conseillers d'en prendre acte et de donner leur avis ou observations éventuelles au Conseil Municipal de Janvier.
- Les actes de candidature sont recevables en mairie, à l'attention de Mme OMNES qui coordonnera la mise en place.

.../...

- **Avis sur le principe du dispositif de cameras de surveillance**

M. le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'installation de caméras de surveillance par la Gendarmerie sur les principaux axes routiers. Le Ministère de l'Intérieur subventionne le projet (s'il es retenu) à hauteur d'une caméra pour 1000 habitants.

Les élus (MM. Chauvel, Gauthier et Reuillon) se sont rendus à Salbris pour examiner le dispositif mis en place par cette collectivité.

La collectivité a constaté une diminution de la délinquance depuis la mise en place de ces caméras (notamment quartier de la gare). M. ALBERTINI, Maire, a également précisé que la population a adhéré à ce projet.

- M. le Maire demande que le Conseil Municipal y réfléchisse.
- M. OMONT estime que Bléré n'a pas besoin de ce genre de dispositif et dit qu'il s'agit avant tout, d'un principe d'éducation.

- **Informations des délégués des Syndicats Intercommunaux et C.C.B.V.C.**

- Syndicat Pays de Loire Touraine : Inscription du Pays en tant que Pays d'art et d'histoire. Révision du Contrat à mi-parcours : en cours.

M. le Maire dit que la Ville a retiré deux projets : aménagement Garage quai Bellevue – aménagement du péré au bord du Cher.

Ces deux projets ne seront pas réalisés avant la fin du contrat, donc inutile de mobiliser des crédits.

* Information de M. BISSON sur un projet d'acquisition d'un matériel à curer les fossés par le SIVOM et l'incidence de la participation des communes adhérentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

M. OMONT demande de repasser un point à l'ordre du jour suivant ???